L'Union des producteurs agricoles

Mardi 3 décembre 2024

Ouverture du Congrès général de l'Union des producteurs agricoles

Le président général, M. Martin Caron, ouvre le 100e Congrès général de l'Union des producteurs agricoles (UPA), qui a pour thème *Du cœur au ventre depuis 100 ans*, et remercie les gens présents.

Il invite sur la scène les personnes qui ont siégé au conseil exécutif au cours de la dernière année, souligne leur apport et les remercie pour leur engagement. Il présente également la deuxième vice-présidente générale, Mme Stéphanie Levasseur, et le premier vice-président général, M. Paul Doyon. Il souligne aussi l'appui des conjoints et conjointes de ces membres qui prennent le temps de s'impliquer.

M. Caron présente enfin M. Charles-Félix Ross et Mme Magali Delomier, respectivement directeur général et directrice générale adjointe. Il termine en remerciant les membres du conseil général et les invite à se lever.

Lecture de l'avis de convocation

M. Charles-Félix Ross lit l'avis de convocation. Sur une proposition de M. Louis-Philippe Roy, appuyée par M. Yves Laurencelle, l'avis de convocation est jugé conforme.

Procès-verbal du Congrès 2023

Me Raphaële St-Amand-Valente monte sur la scène pour présenter les grandes lignes du procès-verbal du 99e Congrès général de l'Union des producteurs agricoles, tenu l'an dernier.

Sur une proposition de M. Gilles Lacroix, appuyée par M. Jean-Thomas Maltais, le procès-verbal du Congrès 2023 est adopté.

Programme du Congrès

Me Raphaële St-Amand-Valente présente le programme du Congrès. On demande de faire le point sur l'avancement des promesses faites par le gouvernement. On mentionne que MM. Ross et Caron aborderont le sujet au cours de leur présentation.

Sur une proposition de M. Gérard Mathieu, appuyée par M. Alexandre Anctil, le programme est adopté.

Règles de procédure

Me Raphaële St-Amand-Valente attire l'attention des délégués sur certains articles du *Règlement concernant la tenue du Congrès général de l'UPA*. Puisque ce dernier fait partie des règlements généraux de l'UPA en vigueur, l'adoption de ces articles n'est pas requise.

Rapport d'activités

Le directeur général, M. Charles-Félix Ross, et la directrice générale adjointe, Mme Magali Delomier, présentent le rapport des activités de l'Union en 2024.

Section 1 : Portrait de l'Union

M. Ross brosse un portrait de l'Union. Le taux d'adhésion a augmenté en 2024 pour atteindre 92 %. La valeur de production des groupes spécialisés de l'Union a totalisé 12,2 G$ en 2024, dont près de 88 % est produit grâce à la mise en marché collective.

Section 2 : Services aux producteurs et vie syndicale

Mme Magali Delomier poursuit en faisant état des services et des activités en vie syndicale offerts aux producteurs au cours de la dernière année dans différents domaines (formation, plan de financement, main-d'œuvre, prévention, services juridiques, fiducies d'utilité sociale, etc.).

Vidéo rétrospective

Une vidéo rétrospective dresse le bilan médiatique. Les thèmes suivants sont abordés : manifestations des producteurs et aide financière demandée, aléas météorologiques, changements climatiques, protection du territoire agricole et élections américaines. On fait également état des différentes actions de l'Union sur le plan politique.

Section 3 : Productrices et producteurs mobilisés pour le présent et l'avenir

Le cri du cœur de milliers d'entreprises agricoles et forestières a continué sa lancée en 2024, comme en témoignent les 17 rassemblements régionaux en première moitié d'année. La réponse du gouvernement du Québec a pris la forme, en juin 2024, de l'adoption de six mesures totalisant 233 M$. Cette avancée positive n'a toutefois pas comblé tout à fait les attentes à moyen et long terme des producteurs.

Préparer l'avenir a continué d'être un volet majeur des actions de l'UPA en 2024, qu'il s'agisse des travaux menant à l'adoption des nouveaux plans de financement et de développement, de l'importante réflexion sur la gouvernance et l'efficience de l'organisation, ou de la mise en œuvre du plan de renforcement en vie syndicale, relève syndicale et mixité.

L'Union a aussi été active au regard du soutien et de l'accompagnement des affiliés, du volet agroenvironnemental et de son rayonnement sur la scène internationale.

Section 4 : Valorisation, promotion et partenariats

M. Ross mentionne que des initiatives ont été mises en œuvre afin de souligner le 100e anniversaire de l'organisation et à valoriser l'agriculture et ses artisans. Enfin, il termine en remerciant les employés et les administrateurs pour leur engagement.

Sur une proposition de Mme Natacha Lagarde, appuyée par M. Guy Breault, le rapport d'activités est adopté à l'unanimité.

Allocution du président général

Le premier vice-président général, M. Paul Doyon, invite le président général, M. Martin Caron, à prononcer son allocution.

D'entrée de jeu, M. Caron remercie le travail des permanents. Au cours de son allocution, il reviendra sur deux thèmes abordés dans le rapport d'activités, soit les mobilisations et le 100e anniversaire de l'Union.

Les activités de mobilisation qui se sont déroulées au printemps ont marqué l'histoire de l'organisation. Le ras-le-bol des producteurs agricoles n'est pas une réaction spontanée; il provient des difficultés et des incohérences qu'ils vivent au quotidien. D'autres facteurs ont également joué : hausse des coûts de production et des taux d'intérêt, problèmes de rentabilité, problèmes de main-d'œuvre étrangère et désuétude des programmes. Plusieurs secteurs souhaitent se développer, mais leur besoin en investissement est criant.

M. Caron mentionne qu'une entente de principe a été conclue avec le gouvernement en juin dernier. Le premier objectif de cette entente était d'aider les entreprises en difficulté et de soutenir la relève agricole. Des gains ont été obtenus concernant d'autres dossiers. L'Union travaille d'arrache-pied pour obtenir des allègements réglementaires. D'autres dossiers doivent également avancer, par exemple, la protection du territoire agricole et les bandes riveraines. On s'attend du gouvernement à obtenir des résultats rapidement.

Le revenu net total des producteurs agricoles a fortement diminué au cours des dix dernières années, malgré une augmentation des recettes. Pour inverser la tendance, il est primordial d'établir un environnement d'affaires viable, prévisible et compétitif pour toutes les régions et tous les secteurs. La prochaine mouture de la politique bioalimentaire devra répondre à cette problématique.

M. Caron poursuit avec la consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles. L'Union a trois conditions incontournables : protection intégrale du territoire et des activités agricoles, mise en place d'outils nécessaires à sa protection et relâchement de la pression sur la zone agricole. On talonnera le ministre pour défendre ces trois éléments.

À l'échelle fédérale, M. Caron souligne le travail de Mme Stéphanie Levasseur sur le code de conduite. Plusieurs sujets devront être abordés avec le gouvernement fédéral : hausse de la compétitivité par rapport aux autres marchés, mise en place de nouveaux programmes adaptés aux changements climatiques, commerce international, accords commerciaux et protection de la gestion de l'offre.

Selon des données de l'Institut de la statique du Québec, la part des dépenses alimentaires sur le revenu disponible des ménages est restée assez stable, contrairement aux autres postes de dépenses (logement, transport, loisirs). Cette donnée démontre un secteur performant, même en tenant compte de

l'inflation. Cette réalité gagnerait à être davantage connue. Elle doit aussi être consolidée par des investissements considérables et à la hauteur du potentiel de croissance de chaque secteur de production.

L'incertitude alimentaire est en croissance au Québec. À titre de président, producteur et citoyen, M. Caron se dit préoccupé par l'augmentation du nombre de demandes d'aide alimentaire. Les groupes affiliés font d'importants dons pour répondre aux besoins de la population. L'agriculture joue un rôle fondamental, mais le gouvernement ne semble pas comprendre l'importance du secteur agricole et n'en fait pas une priorité. Les producteurs et productrices agricoles et forestiers veulent contribuer à la société et être reconnus comme des professionnels de l'agriculture.

Tous les secteurs de production ont de l'espace pour grandir et ont des besoins et des attentes. Il y a 100 ans, les producteurs se sont réunis pour faire face à de grands défis. L'Union a toujours défendu les intérêts des producteurs et productrices agricoles et forestiers et continuera de le faire.

À la suite de l'allocution, un congressiste demande la suite des mobilisations. M. Caron affirme que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a un plan et présentera une nouvelle politique bioalimentaire. On s'assurera qu'il y a actions concrètes. Un autre congressiste aimerait voir une organisation plus combative. Un autre dénonce la prolifération d'éoliennes en zone agricole.

Présentation de la Fédération canadienne de l'agriculture

Le président de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), M. Keith Currie, et le deuxième vice-président, M. Pierre Lampron, ont présenté les principales réalisations de la FCA et les dossiers en cours : code de conduite des épiceries, changements au Programme de paiements anticipés (PPA), publication d'un nouveau rapport sur les données, inclusion du phosphate dans la liste des minéraux critiques ainsi que plusieurs projets de loi fédéraux. Les dossiers de la main-d'œuvre (locale et étrangère), de la tarification de la pollution par les gaz à effet de serre (projet de loi C-234) et de l'aquaculture ont aussi nécessité beaucoup de temps et de ressources.

À la suite de la présentation, un congressiste manifeste sa déception face à la réaction des producteurs de l'Ouest canadien qui ont exprimé leur insatisfaction sur la place publique par rapport à la gestion de l'offre. On se demande ce que fait la FCA pour rallier les producteurs. M. Lampron explique que la FCA travaille dans le véritable intérêt de tous les producteurs, mais il convient que les questions touchant le commerce sont plus difficiles. Un autre congressiste soulève des problèmes liés au délai de remboursement des PPA dans le secteur bovin. La FCA ignorait ce problème et travaillera en collaboration avec l'association nationale pour trouver une solution et accélérer le processus. Enfin, un délégué manifeste ses inquiétudes concernant le projet de loi C-293, les ententes transpacifiques et la réciprocité des normes. Concernant le dernier sujet, un congressiste renchérit et demande à quel moment nous mettrons assez de pression sur le gouvernement fédéral pour atteindre la réciprocité des normes. M. Currie mentionne que les normes des autres pays doivent être resserrées pour s'aligner sur celles du Canada. On veut s'assurer que les consommateurs comprennent le problème. La FCA porte cette revendication auprès du gouvernement.

L’agriculture, véritable projet de société?

Conférence de Mme Françoise David

Mme Françoise David, politicienne et militante, présente la facette sociale de cette question.

Partenariat entre l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture et UPA Développement international

M. Martin Caron, président d’UPA Développement international (UPA DI), et M. Hugo Beauregard-Langelier, directeur général d’UPA DI, présentent le partenariat entre l’Organisation de Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO) et UPA DI.

Ce partenariat a permis de mettre en lumière le modèle québécois qui mise sur l’action collective, d’influencer les organisations qui ont une portée mondiale et de proposer une approche axée sur le partenariat et non pas la concurrence.

M. Beauregard-Langelier retrace l’origine de son organisation et de l’entente. Cette dernière offre une vitrine pour l’UPA sur la scène internationale. Le modèle québécois a permis à d’autres dans le monde de vivre dignement de leur métier. Le partenariat devrait se renouveler en 2025 et UPA DI a bien l’intention de devenir un partenaire stratégique dans les projets de la FAO.

Les congressistes visionnent une vidéo du discours de Mme Jocelyn Brown Hall, directrice du Bureau de liaison de la FAO pour l’Amérique du Nord. Elle explique en quoi les partenariats entre la FAO et les organisations professionnelles agricoles sont porteurs pour accroître la sécurité alimentaire dans le monde. Mme Brown Hall interpelle les congressistes sur l’importance des collaborations Nord-Sud dans la lutte contre l’insécurité alimentaire en considérant que peu importe leur origine, les agriculteurs du monde font face à des défis communs.

L’agriculture, véritable projet de société?

Conférence de M. Martin Carli

M. Martin Carli, vulgarisateur et scientifique en chef de l’émission *Génial!*, présente la facette scientifique de cette question.

Activité symbolique : Un héritage pour demain

On invite les représentants des groupes affiliés à déposer un objet symbolique dans la capsule temporelle. Pendant ce temps, Mme Magali Delomier lit une lettre adressée aux producteurs et productrices de 2124.

Ajournement

Sur une proposition de M. Raphaël Vacher, appuyée par M. Gyslain Loyer, le congrès est ajourné jusqu’au lendemain.

Mercredi 4 décembre 2024

Sur une proposition de M. Jonathan Blais, appuyée par M. Raphaël Vacher, la séance est rouverte.

Huis clos des délégués

Une période de huis clos permettant aux membres d'échanger est tenue.

Fonds de défense professionnelle

MM. Éric Van Winden et Marc-André Côté, respectivement président par intérim et secrétaire-trésorier du Fonds de défense professionnelle (FDP), présentent le rapport d'activités et les états financiers du FDP. Sur une proposition de M. Raphaël Vacher, appuyée par M. Jimmy Lapointe, les états financiers sont adoptés à l'unanimité.

Les délégués conviennent unanimement, sur une proposition de M. Gilles Lacroix, appuyée par M. Pascal Forest, de retenir les services de la même firme que celle de l'Union des producteurs agricoles pour auditer les états financiers du FDP.

Sur une proposition de Mme Catherine Lefebvre, appuyée par M. James Allen, les délégués ratifient à l'unanimité l'élection des membres du FDP pour la période 2024-2026 :

Président	Martin Marcouiller
Vice-président	Francis Desrochers
Administrateur	Yves Laurencelle
Administrateur	Pascal Rheault
Administrateur	Louis-Philippe Roy

Résolutions extraordinaires

Les délégués échangent sur les résolutions extraordinaires qui seront présentées en après-midi.

Questions aux ministres

Les délégués échangent sur les questions qui seront posées aux ministres cet après-midi.

Réunion plénière

Une vidéo présentant des témoignages sur l'organisation dans le cadre du 100e anniversaire est présentée.

***

M. Paul Doyon, premier vice-président général, remercie les membres du conseil exécutif. Il invite M. Denis Roy, trésorier de l'Union, à présenter les états financiers.

a) Présentation et adoption du rapport financier

M. Denis Roy présente les états financiers de l'Union. Sur une proposition de M. Jean-Marc Ménard, appuyée par M. John McCart, les états financiers sont adoptés à l'unanimité.

b) Nomination des auditeurs

Après un appel d'offres, le conseil général recommande de retenir les services de KPMG pour l'audit des états financiers pour les prochaines années. Sur une proposition de M. Pierre Murray, appuyée par M. Mario Roy, il est convenu à l'unanimité d'approuver la recommandation.

c) Résolution – Plan de financement de l'Union 2025-2029

M. Charles-Félix Ross, directeur général de l'Union, lit la résolution portant sur le plan de financement. Il profite de l'occasion pour remercier les membres du Comité de financement à moyen et long terme et les permanents qui ont participé aux travaux.

Sur une proposition de M. Yves Laurencelle, appuyée par M. Martin Marcouiller, la résolution sur le plan de financement de l'Union 2025-2029 est adoptée à la majorité.

d) Règlement sur les contributions

M. Mathieu Bolduc présente la résolution relative aux modifications au *Règlement sur les contributions des fédérations et des syndicats spécialisés à l'Union des producteurs agricoles*. Sur une proposition de M. Gérard Mathieu, appuyée par M. Robert Beaumont, la résolution est adoptée à la majorité.

e) Règlement sur les catégories de producteurs et leurs cotisations

M. Mathieu Bolduc présente la résolution relative aux modifications au *Règlement sur les catégories de producteurs, leur représentation et leur cotisation annuelle à l'Union des producteurs agricoles*. Sur une proposition de M. Jean-François Doré, appuyée par M. Gyslain Loyer, la résolution est adoptée à l'unanimité.

L'agriculture, véritable projet de société?

Conférence de Pierre-Olivier Zappa

À l'instar de Mme Françoise David et de M. Martin Carli au premier jour du Congrès général, M. Pierre-Olivier Zappa, journaliste et présentateur, fait part de ses réflexions sur cette question.

Panel de discussion : L'engagement familial à travers les générations

La famille Côté, de la région de la Capitale-Nationale, a entretenu les congressistes de l'entrepreneuriat à travers les générations. Depuis quatre générations, cette famille cultive la terre agricole située dans Portneuf. Les membres de la famille parlent de leur passion, de la réalité à la ferme et de la vie familiale.

La famille Perreault, de la région de Lanaudière, quant à elle, témoigne de son implication au sein de l'Union. Les membres de la famille font part de ce qui a guidé leurs actions et de ce que l'implication leur a apporté.

Résolutions extraordinaires

Quatre résolutions sont étudiées. Mme Isabelle Bouffard, cheffe des affaires économiques et directrice, Direction recherches et politiques agricoles, en fait la lecture.

1) **Aide spécifique aux entreprises agricoles situées dans les MRC dites prioritaires**
   Des amendements sont dûment proposés, appuyés et adoptés. La version amendée de la résolution est adoptée à l'unanimité.

2) **Reconnaissance de la primauté des activités agricoles et forestières en zone agricole**

   Des amendements sont dûment proposés, appuyés et adoptés. La version amendée de la résolution est adoptée à l'unanimité.

3) **Réinvestissement ou le remboursement des sommes perçues en vertu de la tarification du carbone**
   Des amendements sont dûment proposés, appuyés et adoptés. La version amendée de la résolution est adoptée à l'unanimité.

4) **Renouvellement de la politique bioalimentaire du gouvernement du Québec**

   Des amendements sont dûment proposés, appuyés et adoptés. La version amendée de la résolution est adoptée à l'unanimité.

Allocution de Mme Marie-Claude Bibeau

En remplacement du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, M. Lawrence MacAulay, la ministre du Revenu national, Mme Marie-Claude Bibeau, s'adresse aux congressistes. Elle remercie les gens présents.

Elle aborde l'importance d'entretenir de bonnes relations avec nos partenaires commerciaux et de diversifier nos marchés. Elle rappelle que le Canada est le principal marché d'exportation pour 27 États américains et que son gouvernement s'est engagé à ne plus céder de parts de marché dans les secteurs sous gestion de l'offre. Elle rappelle que son gouvernement a rempli sa promesse de verser des compensations pleines et équitables et que le budget du Partenariat d'agriculture durable a augmenté.

Mme Bibeau mentionne également que son gouvernement a réinvesti dans la recherche et l'innovation ces dernières années, qu'il a apporté un certain nombre d'améliorations à ses programmes de gestion des risques de l'entreprise, et que le travail se poursuit au regard des risques climatiques, en collaboration avec les provinces.

Plusieurs congressistes s'adressent à la ministre. On aborde notamment la réciprocité des normes, le retard dans le programme d'Agri-relance, la révision de l'ACEUM, les tarifs douaniers et la taxe sur le bois d'œuvre. Mme Bibeau affirme qu'elle va porter les messages et les questions des congressistes auprès de ses collègues.

Allocution de M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. André Lamontagne, commence par remercier Mme Bibeau pour sa collaboration et salue les dirigeants de l'Union.

Il revient sur les six mesures annoncées en juin dernier, en réponse à la mobilisation des producteurs et productrices. Ces mesures sont graduellement mises en œuvre, et plusieurs entreprises ont commencé à en bénéficier. D'autres allègements administratifs et réglementaires sont à venir.

Le ministre rappelle qu'il a lancé un grand chantier avec d'autres ministères pour alléger les formalités administratives. À la suite de ces travaux, plusieurs mesures ont été mises en place. Pour faire face aux conflits d'usages, le ministre annonce qu'un omnibus a été déposé ce matin pour notamment modifier la *Loi sur la qualité de l'environnement* pour prioriser le secteur agricole. Il fait part aux congressistes de ses intentions pour la révision du *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA).

Il rappelle qu'il a annoncé cette semaine la création d'un nouveau fonds d'investissement de 100 M$ pour la relève. Il a également reconduit l'Initiative ministérielle pour la relève à hauteur de 5 M$. Il annonce que l'enveloppe de cette initiative sera bonifiée de 2,5 M$ pour atteindre 7,5 M$.

Au chapitre de la protection du territoire et des activités agricoles, M. Lamontagne indique que le projet de loi qu'il déposera demain a comme objectifs de freiner la perte de nos terres, de documenter davantage ce qui se passe sur le terrain et de s'attaquer à la spéculation.

Quant au renouvellement de la Politique bioalimentaire du Québec en 2025, le ministre voit la nouvelle mouture sous le signe de l'innovation et de la technologie, pour améliorer notre productivité, réduire notre incidence sur l'environnement et renforcer notre compétitivité, et de la durabilité, pour préserver nos ressources naturelles et optimiser notre réponse face aux changements climatiques. Elle sera connectée sur les grandes transformations qui touchent le secteur, afin qu'il soit résilient, mais surtout à l'avant-garde des tendances qui influencent son environnement d'affaires.

La réussite de cette politique est tributaire de l'engagement et de la contribution de tous les acteurs du secteur bioalimentaire, à leur capacité à travailler ensemble et à innover.

Le ministre termine son allocution en soulignant le 100e anniversaire de l'organisation.

M. Caron remercie le ministre pour la motion de félicitations déposée à l'Assemblée nationale et invite les congressistes à s'adresser au ministre.

Plusieurs sujets sont abordés : relève, tarification carbone, abattoirs, MRC prioritaires et régions périphériques, drainage, REA, enjeux du secteur acéricole et forestier, programme de gestion des risques, services-conseils, etc.

M. Lamontage connaît les défis et s'interroge sans cesse sur les moyens à employer pour que les producteurs et productrices jouissent d'un environnement d'affaires viable leur permettant de gagner leur vie dignement. Il souhaite collaborer avec les producteurs et les autres ministères pour trouver des solutions. Il a bon espoir que le projet de loi qu'il déposera demain répondra à quelques préoccupations du secteur agricole.

M. Caron témoigne de l’engagement du ministre et ne doute pas de sa sincérité. En ce qui concerne la protection du territoire agricole, il déclare que l’Union sera derrière le ministre. La politique bioalimentaire offre un potentiel de croissance et M. Caron demande que l’agriculture soit une priorité. Il met toutefois en garde le ministre : l’Union n’acceptera aucune nouvelle norme concernant le drainage agricole.

Points divers et mot de clôture du Congrès

M. Caron félicite l’animatrice et l’équipe technique.

Un congressiste prend la parole pour remercier les producteurs qui ont participé à la mobilisation et souligner le fait que le Bas-Saint-Laurent a parti le bal. Un autre congressiste souhaite la présence du ministre de l’Environnement l’an prochain.

Sur une proposition de M. Robert Beaumont, appuyée par M. Hervé Dancause, le président général clôt le 100e Congrès général de l’Union des producteurs agricoles.